ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
1re séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 25 octobre 2023 à 19 h
dans la bibliothèque de l'édifice St-Viateur

---

1. Ouverture de la séance

Mme Wiszniewski accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 01.

2. Présences

Josiane Monchamp	Parent substitut qui remplace madame Annie Cavaiola
Crystal Ledoux	Parent
Marc-André Couillard	Parent
Geneviève Wiszniewski	Parent
Natacha Spagnoletti	Parent
Kevin Poissant	Parent
Mélanie Lebeuf	Enseignante
Annie Leclerc	Enseignante
Chantal Tremblay	Service de garde
Magalie Bertrand	Professionnelle
Isabelle Lessard	Directrice
Isabelle Huot	Directrice-adjointe
Sylvie Tremblay	Membre de la communauté

Absents : Annie Cavaiola, Sandrine Deslauriers, Daphnée Filiatreault

3. Election d'une secrétaire au Conseil D'Établissement
Mme Wiszniewski propose qu'un des membres la remplace comme secrétaire pour la réunion de ce soir, étant donné qu'elle préside la réunion. M. Marc-André Couillard se propose.

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :
QUE Marc-André Couillard soit élu secrétaire pour la réunion de ce soir.

25-10CÉ-23/24- 22 **Adoptée à l'unanimité**

4-Questions du public
Aucune question

5- Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Wiszniewski présente l'ordre du jour de la réunion.

Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

25-10CÉ-23/24- 23

Adopté à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023
Mme Wiszniewski présente le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2023.

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :
QUE le procès-verbal du 27 septembre 2023 soit adopté tel que corrigé.

25-10CÉ-23/24- 24 **Adopté à l'unanimité**

7. Mot de la direction

Suivi Formation obligatoire pour les membres du Conseil D'Établissement : Je dois remplir un questionnaire au CSS sur la formation obligatoire du ministère. On fait un tour de table pour vérifier si tous les nouveaux membres ont visionné les 7 capsules obligatoires.

Suivi nouveau traiteur scolaire : Notre nouveau traiteur s'adapte très bien à ses nouvelles activités de traiteur scolaire. Il collabore très bien avec notre nutritionniste du CSS pour être en conformité avec les politiques alimentaires du ministère et du CSS. De plus, monsieur Poudrette a investi dans des réchauds pour chacune des 2 bâtisses, ce qui fait en sorte que la température des repas est toujours parfaite au moment où on le remet à l'enfant. Cela étant dit, nous avons fait un petit sondage informel auprès du personnel et des élèves, et voici ce que nous avons recueilli : les gens disent que c'est très bon et qu'ils aiment la variété de choix. Ils apprécient pouvoir choisir leur breuvage et leur dessert aussi. D'ailleurs, il y a plus de membres du personnel qui en mangent aussi, ce qui est un indicateur que la nourriture est appréciée. Les éducatrices nomment que les enfants ne disent plus qu'ils ont encore faim après leur repas, car les portions sont plus généreuses. Au niveau de la gestion le midi, cela va bien. Le système des cartes repas fait en sorte qu'on n'a plus de gestion à faire pour des erreurs de commande, pour des élèves absents qui ont commandé un repas, ou autre impact qu'on avait en lien

avec les commandes. Nous économisons aussi avec les repas offerts à certaines familles vulnérables, car si l'élève est absent, on ne paie pas un repas si on n'en a pas besoin.

Gala Jeunesse du Club Optimiste : Madame Leclerc et moi sommes allées au gala jeunesse du club optimiste le 29 septembre dernier. Il y avait une belle ambiance, les jeunes et leurs familles étaient vraiment fiers d'être là, de recevoir cette belle reconnaissance.

Ouverture de la bibliothèque avec nos bénévoles : La bibliothèque est maintenant ouverte, nos bénévoles sont présents et permettent aux enseignants de maximiser cette période pour la lecture. C'est vraiment agréable de pouvoir compter sur tous ces parents impliqués !

Concours de dessin pour les chandails : Mme Lessard fait un petit retour sur le concours de dessin du logo SVCR en lien avec les chandails. Le gagnant du dessin qui apparaitra sur les chandails est Zoé Lapointe du groupe 604. Les dessins gagnants pour ceux qui apparaitront sur les pages couvertures des agendas 2024-2025 sont Cristiam-David Gomez Orjuela (6e année), Maëva Dumesnil (5e année), Rosalie Pinsonneault (4e année), Emy Prescott (3e année).

Merci à l'OPP : La semaine des directions était du 16 au 20 octobre, et l'OPP nous a fait la belle surprise de nous préparer un beau texte de reconnaissance et de nous offrir un cadeau à chacune de nous 3. Madame Annie Leclerc a accompagné les élèves pour qu'ils nous lisent le texte directement dans nos bureaux. Cela a été un très beau moment pour nous 2 Stéphanie et moi, et pour Isabelle qui l'a reçu un peu plus tard. Cela ne nous arrive pas souvent de recevoir cette belle reconnaissance spécialement par des élèves, alors merci beaucoup à l'OPP !

Projet éducatif : Nous sommes en rédaction du projet éducatif actuellement. Nous élaborons des moyens à mettre en place pour chacun de nos 3 objectifs. Pour la lecture, nous souhaitons mettre en place les pratiques issues de la recherche en littératie, et nous implanterons le mentorat en littératie pour soutenir nos enseignants dans ces nouvelles pratiques. En mathématiques, nous souhaitons mettre en place un climat de classe favorisant l'engagement cognitif et la participation active des élèves via des pratiques où l'on enseigne les mathématiques autrement. Pour notre objectif de bien-être, nous déployons notre plan d'action sur les 5 années. Le plan implique un système-école plus uniforme sur la gestion des comportements, une réorganisation de l'horaire et de la cour de récréation avec plus d'animation, un programme de prévention pour outiller nos élèves face à la gestion de conflits et des émotions, une augmentation des activités parascolaires pour favoriser l'engagement et développer le sentiment d'appartenance, etc. Le plan d'action sera finalisé en décembre et un plan de développement professionnel suivra en janvier. Nous vous ferons un compte-rendu à notre réunion de mai ou juin, et nous l'inclurons dans notre rapport annuel.

S'assurer de montrer aux enfants comment utiliser les différents jeux du nouveau marquage au sol dans la cour de l'école.

Coup de cœur du mois : début des activités parascolaires : Les activités parascolaires ont débuté et cela apporte une belle énergie dans l'école. Toutes les activités ont reçu beaucoup d'inscriptions ce qui prouve que c'était un besoin. Nous avons abordé avec nos spécialistes le fait que nos élèves de 1re et 2e année n'ont pas beaucoup d'activités offertes cet automne, et après les Fêtes, nous nous assurerons d'en offrir.

Pour l'année prochaine, ce serait bien de recevoir toutes les offres de services pour les activités parascolaires en même temps.
Pour une future réunion du comité de parents, nous proposons un autre coup de cœur à partager, soit les énigmes à l'intercom pour tous les niveaux en lien avec la thématique de l'année, qui permettent de mettre en pratique certaines notions mathématiques.

8- Mot du Délégué au comité de parents : La première réunion était le 11 octobre. Le calendrier des rencontres du comité de parents du CSS est adopté en mai de l'année précédente. Le 11 octobre s'est tenu le vote pour choisir les membres de l'exécutif du comité de parents. Alexandra Lachapelle, de l'école Saint-Michel-Archange, représente le secteur sud. Deuxième rencontre du comité de parents du CSS le 25 octobre : suivi à venir.

9- Points à traiter :

9.1—Consultation : Règles sur les critères d'inscription 2024-2025

Mme Lessard présente le document sur les critères d'inscription 2024-2025. Elle explique que ce document est en consultation au comité de parents du CSS et souhaite recueillir les commentaires des membres pour soutenir notre déléguée au comité de parents. Aucun changement n'a été apporté au document de celui de 2023-2024.

9.2-Consultation : calendrier scolaire 2024-2025

Mme Lessard présente le calendrier scolaire 2024-2025. Elle explique que ce calendrier est en consultation au comité de parents du CSS et souhaite recueillir les commentaires des membres pour soutenir notre déléguée au comité de parents.

9.3-Adoption : Utilisation des fonds des campagnes de financement

Mme Lessard explique que chaque année, nous devons déterminer ce que nous souhaitons faire avec les fonds amassés lors des campagnes de financement. Les années passées, nous avons déterminé que 60% des fonds iraient aux projets d'embellissement de nos 2 cours d'école, et 40% iraient aux activités pour les élèves. Sur les recommandations des membres du CÉ, il est proposé de changer le partage pour qu'il soit 50%-50% pour l'année 23-24.

Il est proposé par Kevin Poissant et résolu :
QUE les fonds amassés lors des campagnes de financement en 2023-2024 soient alloués de la façon suivante : 50% pour les cours d'école et 50% pour les activités aux élèves.

25-10CÉ23/24-25 **Adopté à l'unanimité**

9.4-. Adoption : campagne de financement des chocolats (OPP)

Mme Lessard propose une campagne de financement pour la vente de chocolats chez Glaces Michael. Les feuillets seraient envoyés aux parents le 12 février et la date limite pour retourner les feuillets de commande sera le 26 février (ou 8 mars pour les commandes en ligne). Les parents viendront chercher leurs commandes directement à l'école le lundi 25 mars entre 15h et 18h30. Glaces Michael sera présent à l'école avec des parents bénévoles. Pour les choix de chocolats et les prix associés, veuillez vous référer au document joint (quelques prix ont été modifiés, le document doit être retravaillé et renvoyé à la direction.)

Il est proposé par Kevin Poissant et résolu :
QUE la campagne de financement soit adoptée telle que présentée.

25-10CÉ23/24-26 **Adoptée à l'unanimité**

9.5- Approbation : campagne de financement du souper spaghetti (OPP)

Mme Lessard propose un souper spaghetti comme campagne de financement. Le souper sera le dimanche 2 juin au centre communautaire de St-Rémi. La salle est déjà réservée et gratuite, sans que cela impacte les 2 activités annuelles de l'école au centre communautaire (spectacle annuel et bal des finissants). Les billets seront vendus par plage horaire spécifique, car la salle contient 500 personnes maximum. Les billets seront vendus au coût suivant : 0 à 2 ans gratuit, 3 à 5 ans 5 $, 6 à 12 ans 10 $, 13 ans et plus 20 $.
Nous reviendrons dans un prochain CÉ pour les heures d'ouverture et s'il y aura des tirages, etc.

Il est proposé par Marc-André Couillard et résolu :
QUE la campagne de financement soit adoptée telle que présentée.

25-10CÉ-23/24- 27 **Adoptée à l'unanimité**

9.6. Adoption : fonds à destination spéciale pour les activités aux élèves

Mme Lessard propose d'utiliser un montant maximum de 10 000$ pour des activités aux élèves. Par exemples, cela peut être un spectacle, des jeux gonflables, les prix des tirages mensuels, des cadeaux pour des concours de costumes à l'Halloween, etc.

Il est proposé par Magalie Bertrand et résolu :
QUE l'on utilise un maximum de 10 000$ du fonds à destination spéciale pour des activités aux élèves en 2023-2024.

25-10CÉ-23/24- 28 **Adopté à l'unanimité**

9.7. Approbation : Fonds à destination spéciale : don des Caisses Desjardins, Caisse des Moissons et du Roussillon

Mme Lessard explique que Les Caisses Desjardins, caisse des Moissons et du Roussillon a offert un montant de 6434,50$ à l'école pour la réussite et la persévérance scolaires.

Il est proposé par Crystal Ledoux et résolu :
QUE le don des Caisses Desjardins soit accepté et déposé dans le fonds à destination spéciale.

25-10CÉ-23/24- 29 **Approuvé à l'unanimité**

9.8. Approbation : spectacle annuel

Mme Lessard propose que notre spectacle annuel soit le 9 mai prochain. Il y aura une pratique générale le matin, et la présentation aux parents sera en après-midi à 13h au coût de 5$ par personne.

Il est proposé par Mélanie Lebeuf et résolu :
QUE le spectacle annuel soit approuvé tel que présenté.

25-10CÉ-23/24- 30 **Approuvé à l'unanimité**

9.9- Approbation : ateliers de la caravane de la tolérance

Mme Lessard présente les ateliers de la caravane de la tolérance. Les 5 classes de 4e année ont été ciblées pour présenter 3 ateliers pour développer l'affirmation de soi, l'empathie et l'intimidation. Ce sont des ateliers de 60 à 75 minutes qui sont répartis de novembre à février (le premier est le 2 novembre, et le dernier est le 1er février).

Il est proposé par Annie Leclerc et résolu :
QUE les ateliers soient approuvés tels que présentés.

25-10CÉ23/24-31 **Approuvés à l'unanimité**

9.10- Approbation : Programmation des activités et des sorties 2023-2024

Mme Lessard présente le document de la programmation des activités et sorties scolaires avec les nouvelles activités surlignées en rouge. Certaines sorties présentées sot gratuites, d'autres ont des frais chargés aux parents. Le document présente clairement lesquelles sont gratuites et lesquelles ne le sont pas et à quel coût.

Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu :
QUE les activités et sorties surlignées en rouge dans le document soient approuvées telles que présentées dans le document.

25-10CÉ-23/24 32 **Approuvées à l'unanimité**

9.11 : Approbation : Programme culture à l'école

Mme Lessard présente le programme Culture à l'école. Nous souhaitons recevoir la visite d'illustrateurs pour toutes nos classes en lien avec notre thème de l'année, jongle avec ton cerveau et libère ton cerveau artistique. Si notre projet est approuvé par le CSS, nous recevrons les illustrateurs suivants : Tristan Demers en maternelle et GADL 1er cycle (19-20 février), Steve Bashwaty en 1re année (dates à confirmer), Claude Thivierge en 2e année et GADL 2e cycle (13-14 mars), Sylvain Blouin en 3e et 4e année (29 et 31 janvier et 1er février) et Marc Beaudet en 5e et 6e année et GADL 3e cycle (27-28-29 février). De plus, nous présentons aussi une demande de culture scientifique pour le 3e cycle et GADL 3e cycle avec l'organisme Insectambulant les 6 et 7 février (Si cette activité n'est pas acceptée au programme culture à l'cole, nous chargerons 8$ aux parents). Nous déposerons en même temps la demande pour l'activité Les Mots s'animent qu'on a approuvée à notre réunion du 27 septembre.

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :
QUE les activités du programme Culture à l'école soient approuvées telles que présentées.

25-10CÉ23/24-33 **Adopté à l'unanimité**

9.12-Approbation : Fonds à destination spéciale : Achat d'écouteurs pour la musique
Mme Lessard propose d'acheter des écouteurs pour notre programme de musique, pour nos claviers. Nous en achèterons pour une classe complète pour un total de 620$. Nous utiliserons les profits du spectacle annuel l'année dernière.

Il est proposé par Natacha Spagnoletti et résolu :
QUE l'achat des écouteurs soit approuvé tel que présenté.

25-10CÉ23/24-34 **Adopté à l'unanimité**

9.13-Approbation : cours gardiens avertis et prêts à rester seuls
Mme Lessard propose d'offrir à nos élèves ayant 11 ans et plus le cours de gardiens avertis lors de la journée pédagogique du 15 mars à l'Édifice Clotilde-Raymond au coût de 60$. Elle propose aussi d'offrir à nos élèves ayant 9 ans et plus le cours Prêts à rester seuls lors de la journée pédagogique du 9 février à l'Édifice St-Viateur au coût de 50$.

Il est proposé par Geneviève Wiszniewski et résolu :
QUE les cours Gardiens avertis et Prêts à rester seuls soient approuvés tel que présentés.

25-10CÉ23/24-35 **Adopté à l'unanimité**

9.14-Information : projet-piles
Mme Lessard explique que l'école s'est inscrite à un concours d'Environnement Jeunesse et Appel à Recycler pour sensibiliser les jeunes à l'importance du recyclage des piles pour la protection de l'environnement, en plus de les encourager à adopter des habitudes écoresponsables dans leur vie quotidienne. 24 bourses seront remises aux écoles gagnantes pour un total de 13000$ en prix. Notre conseil étudiant s'implique dans ce projet.

11. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Josiane Monchamp et résolu :
QUE la séance soit levée à 21 h.

25-10CÉ-23/24-36 **Adopté à l'unanimité**

_____ _____
Geneviève Wiszniewski, vice-présidente Isabelle Lessard, directrice